



Verruyes, le 20 juin 2025

ANNULE ET REMPLACE LA PRECEDENTE CONVOCATION POUR LE 23 JUIN 2025

RÉUNION ORDINAIRE



Madame, Monsieur,

Vous êtes prié(e) d'assister à la réunion de Conseil Municipal (Article L2121-12 du CGCT), qui aura lieu le :

**Mardi 24 juin 2025 à 19H30
à la Mairie de VERRUYES**

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



**Le Maire,
Patrick CAILLET**

ORDRE DU JOUR :

- 1/ Acquisition de matériel constitutif du fonds de commerce du restaurant du plan d'eau.
- 2/ Décision Modificative n°1.
- 3/ Création de poste – Voirie.
- 4/ Nouvelle convention prestation chômage CDG79 – CDG17.
- 5/ Adhésion de la commune au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement – CAUE.
- 6/ Délibération autorisant la bibliothèque à désherber les collections.
- 7/ Délibération autorisant M. Le Maire à régler une facture d'intervention de la société CIGEC sur la pompe à chaleur de la mairie.
- 8/ Adhésion de la commune à l'Ingénierie Départementale – ID79.
- 9/ Délégation du conseil municipal au maire portant sur le louage de choses.

Questions diverses :